

## Compte rendu du Conseil d'administration samedi 29 juin 2019

*Étaient présents* : Gérard AMON, Hubert ARROUART, Patrice BARRIER, Patrick BEDEK, Christian BRUYEN, Luc BZDAK, Chantal CHOUBAT, Claude GUICHON, Michel HANNOTIN, Sacha HEWAK, Thérèse LEBRUN, Guy LECOMTE, Nicolas LEROUGE, Franck LEROY, Catherine MALAISÉ, François MOURRA, Pascal PERROT, René-Paul SAVARY, René SCHULLER, Pascal TRAMONTANA,

*Étaient excusés et représentés* : Bruno BOURG-BROC,

*Étaient excusés* : Denis BOUVILLE, Philippe CAUSSE, Brigitte CHOCADELLE, Bertrand COUROT, Etienne DHUICQ, Mariane DORÉMUS, Gilles DULION, Françoise FÉRAT, Dominique LEVEQUE, Benoit MOITTIÉ, Rachel PAILLARD, Isabelle PESTRE, Arnaud ROBINET, Catherine VAUTRIN

*Étaient absents* : Benoist APPARU, Jean-Pierre BOUQUET, Jean-Pierre FORTUNÉ

Franck LEROY, Président, ouvre la séance à 9h, accueille les membres présents et donne lecture de la liste des personnes excusées.

### Ordre du jour

#### Projet de loi "engagement et proximité"

Monsieur Denis CONUS, Préfet de la Marne, vient recueillir les avis des élus concernant les mesures proposées par Sébastien LECORNU, Ministre chargé des collectivités territoriales auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

#### Compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil d'administration, diffusé en son temps, ne donne lieu à aucune observation.

*Compte rendu adopté à l'unanimité*

#### Cellule de médiation et d'assistance aux communes

L'association accompagne ses communes adhérentes lorsqu'elles sont en difficultés. Il peut s'agir de demande de recours en appel adressée au Procureur, d'appui pour l'intervention sur des réseaux téléphoniques ou internet défaillants, d'accompagnement d'un élu convoqué en Sous-Préfecture, d'un poste de secrétaire de mairie vacant concomitant à un empêchement prolongé d'un maire durant la même période... et parfois en cas de défaillance grave (absence prolongée de réunions de conseil, absence de préparation du scrutin des européennes, absence de budget...).

#### Focus sur les réunions d'actualité

- **13 mai 2019 - Petit déjeuner des élus d'Argonne**

Échanges spontanés entre 19 élus à Sainte-Ménéhould ! Franck LEROY, Président, a réuni les maires d'Argonne. Son but ? Recenser les problématiques rencontrées dans la gestion quotidienne des communes rurales. Les difficultés exprimées relèvent pour la plupart des pouvoirs de police municipale : logements indignes, chiens errants, incivilités.

- **18 mai - Présidents d'association départementales des Maires (PAD) Grand Est** : réunion à TROYES sur invitation de François BAROIN et rencontre avec Jean ROTTNER, Président de la Région Grand-Est. Projet de rapprochement entre AD pour mutualiser des moyens....
- **29 mai - Réunion XI<sup>ème</sup> programme AESN**  
3,84 milliards d'euros sur 6 ans consacrés à la reconquête de la qualité de l'eau et l'adaptation au changement climatique : découvrez le XI<sup>ème</sup> programme qui fixe les montants des aides et des redevances pour la période 2019-2024.  
Au regard des enjeux environnementaux et financiers, les collectivités actrices dans les domaines de l'eau et de la biodiversité se penchent sur ce nouveau programme afin d'en maîtriser les conditionnalités et les leviers de financement pour leurs futures opérations.
- **5 juin Séminaire Bras sur Meuse**  
Anticiper le déploiement de la fibre sur le territoire marnais, réflexion sur comment valoriser le numérique dans nos communes... Quels nouveaux services ? Pour qui ? Journée studieuse pour plus de 50 élus ! Les expériences innovantes menées par Julien DIDRY, Maire de Bras sur Meuse, ont enthousiasmé les élus participants.
- **Commission et Assemblée générale FDSEA**  
Pascal TRAMONTANA et René SCHULLER ont participé aux échanges. Grande inquiétude car il y a de moins en moins d'élus du monde agricole dans les collectivités et leurs problèmes ne sont plus pris en compte, notamment dans les PLUI.
- **28 mai : Formation des Commissaires enquêteurs**  
Sollicitée par la compagnie régionale des commissaires enquêteurs de Champagne-Ardenne (CRCECA), l'association a partagé ses compétences juridiques et sa connaissance des collectivités en contribuant pour la première fois à une journée de formation de 60 "collaborateurs occasionnels" des collectivités.  
En raison de la complexité et de la nécessaire sécurisation des procédures, Karine ROLLAND, juriste, a exposé le cadre juridique des enquêtes publiques suivi d'une revue d'actualité qui a permis de nombreux échanges : urbanisme, voirie, SRADDET...
- **20 juin : Comité de pilotage portant sur le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) et sur les opérations de revitalisation du territoire (ORT)** Hubert ARROUART

## DDFiP : nouveau réseau de proximité

### 28 juin Proposition d'organisation des services de la DGFIP

René SCHULLER et Christine DROUOT présentent la situation dans la Marne :

- actuellement 12 trésoreries (dont 7 avec un cadre avec 2 à 4 agents) et 5 accueils de proximité,
- la nouvelle carte propose :
  - 5 services de gestion comptable de 16 agents en moyenne : Reims, Châlons en Champagne, Epernay, Fismes et Vitry le François.
  - 14 conseillers des collectivités (dont les cadres des 7 anciennes "petites" trésoreries)
  - 18 accueils de proximité (installés dans les Maisons des services au public)
 Soit une présence DDFIP sur 25 communes.

Les élus sont mécontents et sceptiques, ils doutent de la disponibilité et de la compétence de certains conseillers des collectivités. Etienne EFFA, Administrateur général DDFiP, rencontre les élus localement pour expliquer ce projet et "trouver un accord".

Pour le problème des régies, il est répondu qu'une convention était en cours pour un dépôt auprès des banques (qui ferment également en milieu rural)

Pour le paiement des impôts, les particuliers pourront le faire dans les bureaux de tabac (en cours également).

Demande de concertation par Etienne EFFA. Une réunion sera programmée lors du Carrefour des élus.

## **SDIS : concertation avec les maires sur le projet de règlement opérationnel**

Pascal DESAUTELS, président du SIEM ouvre une parenthèse sur la motion qu'il envoie à toutes les communes concernant le projet de retrait d'une partie des compétences des syndicats d'énergies au profit des Métropoles et Communautés d'agglomération.

En ce qui concerne le SDIS, Pascal DESAUTELS, président, informe du choix de rupture avec les orientations prises par le passé. La départementalisation n'a pas pleinement abouti dans la Marne et c'est une chance de pouvoir compter sur les centres communaux et intercommunaux mais également une difficulté si les moyens et les missions ne sont pas clairement définis.

Le Lieutenant-Colonel Cédric RIGOLLET, chef du pôle opérationnel du SDIS, expose les modalités de modification du règlement opérationnel (RO). Le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) 2019-2023 définit les orientations de couverture des risques sur le département. Un plan de financement a été établi avec le Département. Il reste à modifier le règlement opérationnel pour définir la mise en œuvre des orientations et notamment le rôle de chacun des acteurs (SDIS, centre de secours) ainsi que les moyens mis en œuvre. La modification du règlement opérationnel nécessite l'avis du comité technique départemental, de la commission administrative et technique départementale et du conseil d'administration du SDIS ainsi qu'une consultation des communes et EPCI disposant de corps communaux ou intercommunaux sur les modalités d'intervention des moyens dont ils ont la charge.

Le SDIS a choisi de réaliser une véritable concertation en sollicitant en amont l'Association des Maires :

- 29 juin : information des membres du conseil d'administration avec création d'un groupe de travail
- septembre à octobre : concertation avec le groupe de travail
- octobre : information et avancée des travaux dans la Lettre du Maire de la Marne
- octobre à novembre : consultation formelle des maires des corps communaux et intercommunaux
- décembre : avis du conseil d'administration du SDIS
- janvier 2020 : arrêté préfectoral
- février : notification aux maires

Gérard AMON précise qu'il y a une grosse démobilitation des membres des corps communaux à qui l'on a demandé un effort de formation et qui n'interviennent plus. Il est maintenant difficile de trouver des volontaires. Ce constat est confirmé par les élus présents.

Pascal DESAUTELS a parfaitement conscience de cette situation et informe que le changement de cap est en cours. Il passe par la réorganisation du matériel et des casernes en fonction de l'utilité. 4 millions d'euros sont investis chaque année dans le matériel, il faut qu'il soit réparti en fonction des besoins et non des souhaits des élus. Le règlement va élargir le champ de compétences des centres de secours pour un délai maximum entre l'alerte et l'arrivée des secours de 20 mn.

### **Questions diverses**

- Utilisation de produits phytopharmaceutiques : Les textes relatifs aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques ont beaucoup évolué. Les principales étapes :
  - 30 octobre 2018 : l'article 83 de la Loi dite EGALIM prévoit, à l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la mise en place de chartes d'engagements des agriculteurs ou la prise éventuelle d'un arrêté préfectoral en vue de réglementer l'usage des produits phytopharmaceutiques à proximité des zones habitées.
  - 26 juin 2019 : arrêt du Conseil d'État annulant des dispositions de l'arrêté du 4 mai 2017 pour insuffisance et qui enjoint le gouvernement à prendre, dans les 6 mois, des mesures visant à mieux protéger les riverains des zones traitées
  - mi-2019 : les représentants des organisations agricoles marnaises établissent un projet de charte départementale soumis à notre consultation
  - du 9 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2019 : mise en consultation publique d'un décret (prévoyant le contenu et les modalités de concertation de la charte) et d'un arrêté (précisant les distances et mesures de sécurité applicables lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques). A ce sujet, il est prévu que les chartes puissent se substituer aux règles nationales lorsqu'elles prévoient des mesures permettant de garantir une solution de protection des riverains équivalente.

Charte de bon voisinage : un groupe de travail est constitué pour échanger avec les agriculteurs et viticulteurs. René SCHULLER, Catherine MALAISE, Nicolas LEROUGE, Sacha HEWAK

Une réunion sera organisée au cours de l'été.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Le Président  
Franck LEROY

Prochains rendez-vous du conseil d'administration :

- lundi 21 octobre
- samedi 7 décembre